
Lettre du représentant Laplanche, datée de Falaise (Calvados), informant de la situation militaire près l'armée des côtes de Cherbourg, lors de la séance du 19 brumaire an II (9 novembre 1793)

Laplanche

Citer ce document / Cite this document :

Laplanche. Lettre du représentant Laplanche, datée de Falaise (Calvados), informant de la situation militaire près l'armée des côtes de Cherbourg, lors de la séance du 19 brumaire an II (9 novembre 1793). In: Tome LXXVIII - Du 8 au 20 brumaire an II (29 octobre au 10 novembre 1793) p. 651;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1911_num_78_1_41922_t1_0651_0000_3;

Fichier pdf généré le 21/02/2024

de ses armes et le porter à l'hôpital. « Non, leur dit-il, je suis encore en état de me défendre, si l'ennemi s'approche, je ne pourrai pas le voir, mais je l'entendrai. » A ces mots, il met un doigt sur chaque ouverture de sa plaie, pour empêcher le sang de couler. Il reçoit encore deux blessures, l'une à la cuisse, l'autre à l'épaule; enfin conduit à l'hôpital il est prisonnier par les brigands, qui goûtent le plaisir barbare de le martyriser à coups de crosse de fusil, c'est ainsi qu'il passe quatre jours sans traitement, sans nourriture et baigné dans son sang. Il est enfin secouru par un de ses compagnons, d'infortune, l'aide-chirurgien de son bataillon.

« Au bout de trois mois il apprend que les brigands vont prendre la fuite; il se lève et va seul et presque nu à plus d'un quart de lieue au-devant de notre armée, pour la féliciter d'avoir triomphé des brigands.

« Représentants du peuple, jugez d'après ce trait de ce que ce jeune homme a fait pour sa patrie; il a versé son sang pour elle, et s'il a encore des regrets, c'est d'être dans l'impuissance de continuer à la servir. Il a donc accompli ses serments; la patrie doit aussi faire tout pour lui: il a droit à ses bienfaits. Nous les réclamons auprès de vous. Ah! si comme nous, vous eussiez vu ce jeune homme, ses cicatrices et ses blessures encore sanglantes, quelle vive et douce émotion vous éprouveriez à la vue de ce martyr de la Révolution; qu'un tel spectacle est attendrissant; qu'il serait satisfait, ce nouveau Bélisaire, si, conduit dans votre enceinte, il pouvait vous entendre discuter et peser les grands intérêts de la République, il applaudirait à vos décrets, et bénirait, en sortant, les sauveurs de la patrie.

« **LEBOUC**, *Président*; **BRISARD** jeune, *secrétaire*; **RHOVRE**, *secrétaire*.

« Nous, membre de la susdite Société, certifions avoir été témoin oculaire des faits ci-contre énoncés, comme ayant servi dans le 3^e bataillon de l'Orne depuis sa création jusqu'à la fin de septembre dernier.

« A Alençon, lesdits jour et au que dessus.

« **VAUTIER**, »

Laplanche, représentant du peuple dans le département du Calvados, donne des détails sur les dispositions qu'il a faites pour repousser les brigands.

Sa lettre sera insérée au « Bulletin » (1).

Suit la lettre de Laplanche (2).

Le représentant du peuple dans le département du Calvados, et près de l'armée des côtes de Cherbourg, aux représentants du peuple à la Convention nationale.

Falaise, le 17 du 2^e mois de la 2^e année de l'ère républicaine.

« Citoyens collègues,

« Depuis mon arrivée dans le Calvados, toutes mes démarches n'ont tendu principa-

lement qu'à m'opposer à l'entrée des rebelles dans ce département. Je suis parvenu, avec le secours des généraux Sépher et Tilly à rassembler 4,000 hommes de bonnes troupes, et ce corps sera successivement augmenté par une foule de républicains, en qui l'énergie du patriotisme tiendra lieu, devant les rebelles, de l'art et des évolutions militaires.

« Les nouvelles que je reçois à chaque instant des différents points des départements du Calvados, de l'Eure et de la Manche ont changé nos dispositions qui ne devaient d'abord être que défensives.

« Le courage de beaucoup de braves Français qui se sont présentés isolément et en petit corps devant les rebelles a nu à projet de les exterminer jusqu'au dernier.

Plusieurs excellents patriotes ont donc fait à la Patrie le sacrifice de leur vie sans un grand avantage pour la chose publique, tandis que s'ils eussent été réunis et qu'ils eussent présenté une ligne imposante aux rebelles échappés de la Vendée, la terre de la liberté serait actuellement purgée de ce reste de scélérats qui craignent la juste punition due à leurs crimes, et qui ne cherchent plus maintenant qu'à l'éviter par la fuite.

« Les dernières nouvelles que j'ai reçues font présumer que, craignant les forces que l'on rassemble à Rennes pour les combattre, ils ont formé le projet de gagner Granville pour de là passer à Jersey et à Guernesey.

« Notre dessein, à nous, est d'en empêcher l'exécution par la réunion des forces du général Sépher à celles que notre collègue Le Carpentier rassemble dans les environs de Granville, et par la célérité de nos mouvements aussitôt que notre jonction aura été opérée. Elle sera effectuée dans 4 jours au plus tard, et nos forces réunies formeront un corps de 10,000 hommes qui égalera, ou peut-être surpassera celles des rebelles qui ont déjà perdu beaucoup de monde dans les différents combats particuliers qu'on leur a livrés.

« Demain, à 6 heures du matin, l'armée aux ordres du général Sépher quittera Falaise. Elle se dirigera sur Vire pour hâter le moment de sa jonction au corps de troupes que notre collègue Le Carpentier a rassemblé à Granville.

« Je ne terminerai pas cette lettre sans vous annoncer que le meilleur esprit règne à Falaise et que la grande généralité des citoyens n'y forme des vœux que pour le maintien de la République et le succès des opérations de la Convention.

« Plusieurs communes du district de Falaise et celle de Fresnay, principalement, district de Lisieux, brûlant de marcher avec les braves que je vais conduire, je n'ai pu reconnaître leur généreux dévouement qu'en donnant au plus grand nombre l'ordre de me suivre, cette distinction était la seule qui pût convenir à de vrais républicains.

« Je marche en personne à leur tête accompagné des braves généraux Sépher et Tilly. Je vole à la victoire ou à la mort, voilà comme je sais me venger de mes dénonciateurs.

« Le représentant du peuple.

« **LAPLANCHE**, »

Le ministre de la marine, pour satisfaire à un décret, rend compte de l'état où se trouvent les échanges des prisonniers marins.

(1) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 25, p. 108.

(2) *Archives nationales*, carton C 278, dossier 736.